



Avvisu AdG 2020-03

**Di a Cunfarenza di i Prisedenti di l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica
relativu à u raportu di u Prisedenti di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica :
Approvu di a parti Salvezza di u pianu « Salvezza è Rilanciu »**

Erani Prisedenti :

MARTELLI Camille, Vici Prisedenti di l'Assemblea di a Giuventù

VESPERINI Petr'Antone, Vici Prisedenti di l'Assemblea di a Giuventù

PAGANELLI Pierre-Joseph, Prisedenti di u gruppu « Ghjuventù Naziunalista »

PERETTI Michel, pà u gruppu « Ghjuventù di u Centru Drittu »

OCCHIOLINI Armand, pà u gruppu « Ghjuventù Paolina »

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse portant adoption du volet Salvezza du plan « Salvezza è Rilanciu » ;

Après réunion de la conférence des Présidents de l'Assemblée di a Giuventù ce mardi 24 novembre 2020 ;

La Conférence des Présidents de l'Assemblée di a Giuventù souhaite tout d'abord saluer et remercier la Collectivité de Corse d'avoir choisi la concertation pour la mise en place de ce plan. Aujourd'hui, il est important de nous montrer unis pour faire face aux défis considérables de cette crise sanitaire.

La période inédite que nous vivons depuis maintenant des mois affaiblit considérablement notre économie et installe progressivement un climat morose pour la Corse.

Les observations ici faites sont celles émanant de la Conférence des Présidents de l'Assemblea di a Giuventù, réunie le 24 novembre. Nous tenons à souligner l'absence du groupe *Custruimu l'Avvene* qui pour des raisons incongrues, n'a pas souhaité prendre part à cet avis et donc au travail collectif de notre institution.

Le présent rapport présente des mesures fortes, indispensables pour certaines, à la relance économique de notre pays, mais surtout à la protection de notre population qui, nous le rappelons, se trouvait déjà avant cette crise parmi les populations les plus fragiles et les plus pauvres de France.

Nous saluons l'intérêt que l'Assemblée de Corse accorde à l'aide aux particuliers, aux citoyens fragiles et à l'accompagnement renforcé des entreprises, essentiels à notre développement.

Nous présentons ici quelques observations que nous jugeons nécessaires de voir intégrées au présent rapport afin d'en renforcer les mesures.

La culture qui peut être en effet le fer de lance de notre identité, est également un outil économique vital et doit faire l'objet d'un plan de relance précis et de mesures de soutien adaptées.

Le volet « jeune » doit également être complété de façon significative. Etudiants, apprentis, salariés, et entrepreneurs sont le présent et l'avenir de notre île.

Enfin, quelques points complémentaires en matière d'aide aux entreprises figurent également dans nos observations, notamment afin de renforcer la visibilité sur les différentes aides déjà proposées.

Ghjuventù

La jeunesse est largement impactée par la crise économique de la même façon que l'ensemble de la société corse. Il n'est pas pertinent selon nous de focaliser les mesures destinées aux jeunes sur une simple aide à projet déjà existante. Cependant, il est fait mention dans ce rapport de la précarité étudiante et nous savons que celle-ci est importante et grandissante, notamment depuis le début de la crise sanitaire, comme en témoigne le nombre croissant de demandes d'aides d'urgence au sein du CROUS de Corse. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures adaptées au milieu étudiant.

Lors du premier confinement le Gouvernement avait accepté d'exonérer les étudiants qui avaient quitté leur logement du paiement des loyers du mois d'avril dans les résidences des CROUS. Si cette demande a eu des impacts négatifs sur le budget des CROUS, nous pensons qu'elle était légitime et qu'il est de la responsabilité du Gouvernement de répondre aux besoins de ses établissements. Les syndicats étudiants ont donc écrit à la Ministre de l'Enseignement Supérieur pour demander l'exonération des loyers pour le mois de novembre dans les résidences des CROUS.

L'Assemblea di a Giuventù demande à l'Assemblée de Corse de soutenir et de s'associer à cette démarche.

Aussi, beaucoup de jeunes sont ou seront en recherche de contrats d'alternance dans les futures semaines. Il serait important de faciliter l'embauche de ces jeunes par les entreprises de Corse.

Numérique

Nous tenions à saluer le choix de la transformation numérique comme levier clé de la sauvegarde et de la relance de l'économie corse. C'est autant vrai concernant l'encouragement du e-commerce local assorti d'une aide à la digitalisation des entreprises, que le budget expressément alloué pour résorber la fracture numérique particulièrement criante au cours du premier confinement. En tant que nouvelle génération, nous sommes attachés à ce que le numérique constitue le fer de lance et le nouveau visage de ce redressement économique et social.

Aides aux entreprises

L'Assemblea di a Giuventù souhaite s'associer à la demande d'élargissement du dispositif existant d'exonération de charges sociales. Des mesures fiscales et sociales sont absolument

indispensables pour permettre aux entreprises concernées par les fermetures administratives ainsi que celles impactées de manière indirecte. Le fonds de solidarité doit nécessairement s'associer à une exonération totale des charges sociales. La complémentarité de ces deux dispositifs est une nécessité absolue, elle permettra aux entreprises les plus fragilisées par cette crise économique d'envisager une reprise sereine de leur activité.

Aides aux associations

Le tissu associatif est un poumon essentiel à la cohésion et au dynamisme de la société corse. Nous saluons à ce titre la reconduction du règlement des aides dérogatoires pour le secteur du sport, des associations et de l'évènementiel et la création d'un futur Fonds « Sport – Covid » pour aider, sous certaines conditions, les clubs frappés par la crise sanitaire. **Dans cette logique, nous demandons une avance de la Collectivité de Corse sur l'ensemble des subventions annuelles dédiées aux associations pour assurer leur survie dans cette période très difficile.**

Culture

En ce qui concerne la culture, ce rapport provisoire ne présente pas de mesures sectorielles, spécifiques à ce secteur particulièrement touché par les deux confinements et les multiples restrictions sanitaires.

L'activité culturelle est seulement mentionnée concernant le Fonds de Solidarité Numérique et les dispositifs d'aides de la CDC qui pourraient le compléter, et concernant les « filières d'avenir » dans le cadre de l'aide à l'emploi et à l'employabilité.

Si ces propositions constituent déjà un soutien non négligeable aux filières culturelles, il serait intéressant de travailler de concert avec le service déconcentré dédié, la Direction Régionale aux Affaires Culturelles. Cette démarche s'inscrirait avec pertinence dans la logique de co-construction qui anime ce rapport.

A ce titre, une subvention spécifique destinée à compenser une partie de la perte d'exploitation liée aux fermetures de lieux culturels comme les librairies indépendantes ou

encore les salles de cinéma indépendantes, pourrait être envisagé en complément des dispositifs déjà proposés par l'État et par ce rapport.

Une aide supplémentaire à l'année « blanche » concernant les intermittents au niveau national, peut être envisagée pour cette population particulièrement précaire sur notre île, du fait d'une offre culturelle encore en phase de développement.

Initialement fragilisée par de nombreuses transformations, l'économie de la culture est profondément sinistrée par cette crise sanitaire et il est essentiel de les soutenir à la hauteur de ses difficultés, structurelles comme conjoncturelles.

Plus que le sel de nos vies, la culture constitue notre essence même en tant qu'individu et en tant que peuple. C'est pourquoi elle doit être préservée pour nos présents comme pour nos avenir possibles

Communication - Information

L'Assemblea di a Giuventù tient également à saluer la mise en œuvre d'une plateforme informatisée permettant le dépôt des demandes de fonds par les pétitionnaires et l'instruction des dossiers par les services de l'ADEC.

Nous proposons, dans le but d'améliorer la lisibilité de l'ensemble des mesures existantes (Etat-CDC-Comité de massif...) et d'aider les acteurs économiques à la création des dossiers de demandes d'adhésions aux dispositifs liés à la crise du COVID-19, la création d'un service d'assistance téléphonique à la Collectivité de Corse. En effet, de nombreuses entreprises n'ont régulièrement pas recours aux aides dédiées par manque d'information et du fait de la complexité du montage des dossiers.